

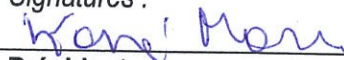


ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale
Le mardi 30 janvier 2024 à 18h via TEAMS


1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 14 novembre 2023
4. Suivi au procès-verbal du 14 novembre 2023 :
 - Suivi de la réservation des ateliers : passage primaire-secondaire, être parents à l'ère des écrans et aide aux devoirs et leçons (point 6.3)
 - Critères de sélection d'une direction : sondage forms à compléter et à transmettre par la présidente / fait
 - Résolution concernant l'interdiction du cellulaire à l'école pour les élèves (point 7.2)
5. Parole au public
- 6. Points d'information**
 - 6.1 Projet éducatif : suivis
 - 6.2 Rappel : formation obligatoire pour les nouveaux membres du CE
 - 6.3 Suivi de la réservation des ateliers : passage primaire-secondaire, être parents à l'ère des écrans et aide aux devoirs et leçons
 - 6.4 Plan de rattrapage
 - 6.5 Livre pour les élèves de 1^{ère} année (Amis instantanés du programme Un livre TD/Centre du livre jeunesse canadien)
 - 6.6 Info lettre parents : nouveauté depuis décembre
- 7. Points de décision**
 - 7.1 Sorties ou activités : aucun ajout
 - 7.2 Résolution concernant l'interdiction du cellulaire à l'école pour les élèves
8. Correspondance (Mme M. Koné)
9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CCSDM (Mme Marie Koné)
10. Varia – Points divers
11. Date de la prochaine rencontre
12. Levée de l'assemblée

ODJ validé le 23 janvier 2024 par la présidente. Signatures à venir.

Signatures :



Présidente
Marie Koné



Directrice
Hélène Da Costa